

N°28 - Décembre 2024

*Le Journal des Sciences Sociales*



Revue Scientifique du



laboratoire  
Ville Société Territoire  
(laboVST)

# *Le Journal des Sciences Sociales*

N°28-Décembre 2024

ISSN 2073-9303

Revue Scientifique du



# *Le Journal des Sciences Sociales*

## INDEXATIONS ET RÉFÉRENCEMENTS



<https://sjifactor.com/passport.php?id=23408>

Impact factor 2024 : **5.46**

Impact factor 2023 : **3.379**

**auréHAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/114767>



<https://reseau-mirabel.info/revue/21500/Le-Journal-des-Sciences-Sociales>

---

*Le Journal des Sciences Sociales*

revueljss2@gmail.com

<https://labo-vst.org/>

# LE JOURNAL DES SCIENCES SOCIALES

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

- Prof Simplicie Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie  
Tropicale, IGT, Abidjan) Tel : Cel : (00225) 0707 70 85 57,  
E-mail : syaffou@yahoo.fr ou affou@ird.ci
- Prof Alphonse Yapi-Diahou, Professeur Emérite de Géographie (Université Paris 8),  
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi\_diahou@yahoo.fr
- Prof Brou Emile Koffi Professeur Titulaire de Géographie, (Université Alassane  
Ouattara.), Cel.: (00225) 0103589105 ; E-mail : koffi\_brou@uao.edu.ci
- Prof Roch Gnabéli Yao, Professeur Titulaire de Sociologie, (Université Félix  
Houphouët Boigny) ; Cel : 07 08 18 85 96 Email roch.gnabeli@laasse-  
socio.org
- Prof Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua),  
Cel : (00225) 0505 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr
- Prof René Joly Assako Assako, Professeur Titulaire de Géographie, Université  
Yaoundé, Cameroun ; Email rjassako@yahoo.fr
- Prof Ferdinand A. Vanga, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Péléforo  
Gon Coulibaly), Tel : (00225) 01 03 48 91 60 / 05 05 083 702  
E-mail : ferdinand.vanga@upgc.edu.ci af\_vanga@yahoo.fr

## COMITE EDITORIAL

### Directeur de Publication

Simplice Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie Tropicale, IGT, Abidjan) Tel: Cel: (00225) 07 07 70 85 57 E-mail : syaffou@yahoo.fr ou [affou@ird.ci](mailto:affou@ird.ci)

### Rédacteur en Chef

Alphonse Yapi-Diahou, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)  
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi\_diahou@yahoo.fr

### Rédacteur en Chef Adjoint

Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua)  
Cel : (00225) 05 05 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

### Secrétariat du Comité de Rédaction

Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké, (00225)0103192952, Email [assueyao@yahoo.fr](mailto:assueyao@yahoo.fr)

Konan Kouakou Attien Jean-Michel, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké, (00225)0707117755, E-mail : [attien\\_2@yahoo.fr](mailto:attien_2@yahoo.fr)

Yapi Atsé Calvin, Maître assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké, (00225)0707996683, E-mail : [atsecalvinyapi@gmail.com](mailto:atsecalvinyapi@gmail.com)

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Cel.: (00225) 07 75 52 62; E-mail: [yassiga@gmail.com](mailto:yassiga@gmail.com)

### Secrétaire aux finances

Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, (00225)0505483129, E-mail : [bohounse@yahoo.fr](mailto:bohounse@yahoo.fr)

## COMITE DE LECTURE

- Abdoul Azise SODORE, Maître de Conférences de Géographie/aménagement, Burkina Faso
- Adaye Akoua Assunta, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Allaba Ignace, Maître de Conférences d'études germaniques, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Bally Claude Kore, Maître de Conférences de Sociologie des organisations, université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Beka Beka Annie, Maître de Conférences de géographie, École Normale Supérieure, Gabon
- Biyogbe Pamphile, Maître de Conférences de Philosophie, Ecole Normale Supérieure, Gabon
- Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Christian Wali Wali, Maître-Assistant de Géographie, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- Coulibaly Salifou, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Diarrassouba Bazoumana, Maître de Conférences de Géographie, environnementaliste, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Djah Armand Josué, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dosso Yaya, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Eleanor FUBE MANKA'A, Maître-Assistant de Géographe, ENS/Université de Yaoundé I, géographie des aménagements ruraux
- Gokra Dja André, Maître de Conférences, Sciences du Langage et de Communication, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Hugo PILKINGTON, Maître de Conférences, Géographie de la santé, université de Paris 8, France
- Kadet G Bertin, Professeur Titulaire de Géographie, Ecole Normale Supérieure (ENS), Abidjan
- Koffi-Didia Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny,

Koffi Yeboue Stéphane, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kouadio M'bra, Kouakou Dieu-Donne, Maître de Conférences de sociologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kouame Konan Hyacinthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kra Kouamé Antoine, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kramo Yao Valère, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Loukou Alain François, Professeur Titulaire de Géographie TIC, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Moatila Omad Laupem, Maître-Assistant de Géographie, Université Marien Ngouabi (Brazzaville- Congo)

Ndzani Ferdinand, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

Ngouala Mabonzo Médard, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

N'guessan Adjoua Pamela, Maître-Assistant de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Soro Debegnoun Marcelline, Maître-Assistante de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Yao Célestin Amani Maître de Conférences de Bioanthropologie, Université Félix Houphouët Boigny, UFR SHS - ISAD

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie (Ecole Normale Supérieure Abidjan)

## SOMMAIRE

		<b>Pages</b>
Assane DIOUCK Awa FALL Lamine O. CASSÉ	Entre effets d'intermittence du Train Express Régional et continuités écologiques pour la survie de la forêt classée de Mbao à Dakar (Sénégal)	<b>9</b>
Bi - Claude É. ZAN Doh N. G. NANAN Alain SISSOKO	Difficultés des conditions de travail des agents de l'arrondissement maritime de San Pedro (Côte d'Ivoire)	<b>20</b>
Valentin NGOUYAMSA	Dynamiques entrepreneuriales estudiantines : innovations socio-managériales dans le développement des structures « stables » des étudiants au Cameroun	<b>32</b>
Banto F. PEYENA Yéboué S. K. KOFFI P. J. A. KAUDJHIS	Contraintes liées à la filière manioc et vulnérabilité des femmes dans les villages de la Sous-Préfecture d'Adiaké	<b>42</b>
Pierre BADO Issa SORY	La coopérative d'électricité de Tialgo (Burkina Faso) à l'épreuve du terrain	<b>58</b>
Omer Arsène IVORA MOUANGOYE	De l'usage de la violence verbale dans la société politique athénienne (V <sup>E</sup> - IV <sup>E</sup> S. AV. J.-C.)	<b>68</b>
Mohamed L. NDAO	Croissance urbaine et enjeux fonciers dans la commune de Tivaouane Peulh Niaga (Rufisque, Sénégal)	<b>82</b>
Jean-Philippe A. TANOH	« Stratégies de rénovation et représentations socio-économiques des maisons individuelles groupées en milieu périurbain à Bingerville (Est d'Abidjan – Côte d'Ivoire) »	<b>95</b>
MAHAMANE ABDOUL-KADER Moustapha IBRAHIM Habibou MAMAN Issoufou DAMBO Lawali	Conflits fonciers autour des parcelles agricoles de l'aménagement hydro-agricole dans la commune urbaine de Konni (Niger)	<b>107</b>
S. ROUAMBA A. Zefté DAO Mathieu NAMA S. Denis GUISSOU Malick ZOMA	Culture maraîchère, une pratique agroécologique dans la commune rurale de Didyr au Burkina Faso	<b>120</b>

Cédric B. APPENAN Yao Emile KONAN	Solidarité et Ubuntu à l'ère de la crise écologique	<b>133</b>
Bah KOUAKOU	Dynamique spéculative des prix de logements locatifs: analyse contextuelle du cas de la ville de Béoumi (Côte d'Ivoire)	<b>142</b>
Yao S. KOUADIO	Minorité démocratique et multitude chez Spinoza.	<b>151</b>
Nebilma P. NAGALO Fulgence T. IDANI Sidiki ZONGO	Gestion des déchets plastiques à Koudougou, une ville moyenne du Burkina Faso.	<b>159</b>
Gallo NIANG Mamadou THIOR Mbagnick FAYE Daouda M. DIOP	Dynamiques environnementales de 1972 à 2023 de l'espace autour du Lac Retba (Lac Rose), Dakar, Sénégal	<b>170</b>
Epiphane MOUVONDO	L'exploitation des voies ferrées du port commercial d'Owendo (Sud-Ouest de l'agglomération de Libreville)	<b>185</b>
DANGOURA M. KEBE El hadji A. K. FALL Niang A. CISSE Idrissa DIOUF Khadi GOMIS J. Samba SYLLA Matar NDIAYE Bandiougou	Analyse de la dynamique de l'occupation du sol de la grande Niaye de Pikine (Dakar) en milieu urbain de 1984 à 2021	<b>196</b>
Kouassi C. MAFOU Seïdou COULIBALY B.Elisée NEMAHION	Migration de travail et conflits fonciers dans la sous-préfecture de Guiglo	<b>217</b>
Zénabou Diarra	Matériaux de récupération sur les dépôts de transit à Bamako (Mali) : subsistance et risques	<b>229</b>
Françoise VALEA A. SAWADOGO L. OUEDRAOGO	Savoirs locaux de prévision climatiques et dynamique spatio-temporelle des pratiques agricoles dans la commune rurale de Boussouma (Burkina Faso)	<b>244</b>
Pape THIAW Cheikh A.T. FAYE Seydou A. SOW Amadou Abou SY Boubou A. SY	Analyse des trames sédimentaires des différentes toposéquences des Niayes du littoral de Niayam-Potou	<b>257</b>



Benoit B.ASSAMBA	La problématique de la conversion catégorielle chez Kwame Nkrumah dans le <i>consciencisme</i> (1969 - 1976)	<b>271</b>
Cheikh NDIAYE Sidia D. BADIANE Thierno Bachir SY Mamoudou DEME Malick DIOUF	«Défis d'une cohabitation entre la pêche artisanale et l'exploitation gazière dans la zone de la langue de Barbarie (Saint-Louis, Sénégal) »	<b>289</b>
Halizata SANA	Communication et résilience des communautés au Burkina Faso à travers la valorisation des <i>NUS</i>	<b>302</b>
AMAFFE R. Gédéon KOUAKOU A. M-F CISSÉ Kané V.	Impacts socio-économiques du palais des sports de Treichville dans le district autonome d'Abidjan (Côte d'Ivoire)	<b>312</b>
Sindou A. KAMAGATÉ	Perception de la variabilité pluviométrique par les cotonculteurs dans la sous-préfecture de Lataha au nord de la Côte d'Ivoire de 1991 à 2020	<b>323</b>
A D MASSOUMOU- KOUKA S. Franck. L. BAKANAHONDA Patrice MOUNDZA	Etat des lieux de l'insalubrité et organisation de la gestion des déchets par les ménages dans l'arrondissement 6 Ngoyo à Pointe-Noire (République du Congo)	<b>337</b>
Koffi René DONGO Kouadio Joseph KRA Abalé M. ZEDOU Amissa A. ADIMA	Impacts environnementaux du maraîchage urbain dans le district de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)	<b>347</b>
ASSUE Yao J-Aimé DOSSO Adam's L.	Les filets sociaux du gouvernement et l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires dans la région du Worodougou (Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire)	<b>359</b>
Madiop YADE Abdoulaye FATY Pierre C. SAMBOU Waly FAYE	Eau et agriculture périurbaines dans le contexte des infrastructures socio-économiques : Exemple du bassin versant de Diamniadio (Dakar, Sénégal)	<b>378</b>

## Conflits fonciers autour des parcelles agricoles de l'aménagement hydro-agricole dans la commune urbaine de Konni (Niger)

MAHAMANE ABDOUL-KADER Moustapha <sup>(\*)</sup> (1),  
IBRAHIM Habibou (1),  
MAMAN Issoufou (2),  
DAMBO Lawali (2)

(1) Docteur en géographie, FLSH, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

(2) Enseignants-Chercheurs, département de Géographie, FLSH, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

\* Adresse électronique de l'auteur correspondant :  
[mahamaneabdoukader@gmail.com](mailto:mahamaneabdoukader@gmail.com)

**Résumé :** La gestion des périmètres hydro-agricoles au Niger est entachée de conflits fonciers depuis des décennies. Cette situation relève de ce que la terre est devenue un bien autour duquel les populations s'affrontent pour jouir des droits fonciers durables ou d'usage des ressources. Le foncier est un bien précieux que tout exploitant veut posséder pour garantir l'avenir de ses descendants. A Konni, les défis que soulèvent la forte pression foncière urbaine, la non immatriculation du périmètre, les morcèlements des parcelles et transactions foncières illégales, la divagation des animaux et l'absence d'enregistrements effectifs des droits fonciers des exploitants sont la sécurisation et gouvernance foncière. Cet article traite des conflits fonciers autour de l'Aménagement Hydro-Agricole (AHA) et questionne les instances et mécanismes de régulation.

La méthodologie développée s'appuie sur une démarche mixte combinant l'exploitation des données secondaires et primaires. Les données collectées sont constituées à partir des enquêtes par entretiens individuels auprès de 18 acteurs (services techniques de l'Office National d'Aménagement Hydro-Agricole (ONAHA), commissions foncières, structures de recherche et de gestion du périmètre, chefs de village et ou quartiers de Konni) et par questionnaires adressés aux exploitants de l'aménagement hydro-agricole en 2022. Au total, 368 exploitants ont été interviewés. Les résultats obtenus montrent une diversité des conflits liés à l'augmentation des besoins en terre et à la marchandisation du foncier, au développement des transactions foncières, à l'occupation anarchique des chemins d'exploitation et de la zone de servitude dans la commune urbaine de Konni.

**Mot-clé :** Conflits fonciers, aménagement hydro-agricole, commune urbaine de Konni, Niger.

**Abstract:** The management of hydro-agricultural in Niger has been marred by decades of land-related conflicts. This situation stems from the fact that land has become an asset around which populations compete for sustainable land tenure rights or resource use rights. Land is a precious asset that every farmer wants to own to guarantee the future of his descendants. In Konni, the challenges urban land pressure, the lack of perimeter registration, the fragmented parcels of land and illegal land transactions, livestock roaming and the lack of and the lack of effective registration of farmers' land rights. Are land tenure security and governance. This article deals with land conflicts surrounding the Aménagement Hydro Agricole (AHA) and questions regulatory bodies and mechanisms.

The methodology developed is based on a mixed approach combining secondary and primary and primary data. The data collected are based on surveys individual interviews with 18 stakeholders (technical services of the Office Nationale d'Aménagement Hydro-Agricole (ONAHA), land commissions, perimeter research and management structures, village chiefs and or neighbourhoods of Konni) and by questionnaires sent to the operators of the hydro-agricultural development in 2022. A total of 368 farmers were interviewed. The results show a diversity of conflicts linked to increasing land requirements and the development of land

transactions, anarchic occupation of farm roads and the easement zone in the urban commune of Konni.

**Keywords:** Land conflicts, hydro-agricultural development, urban commune of Konni, Niger.

## Introduction

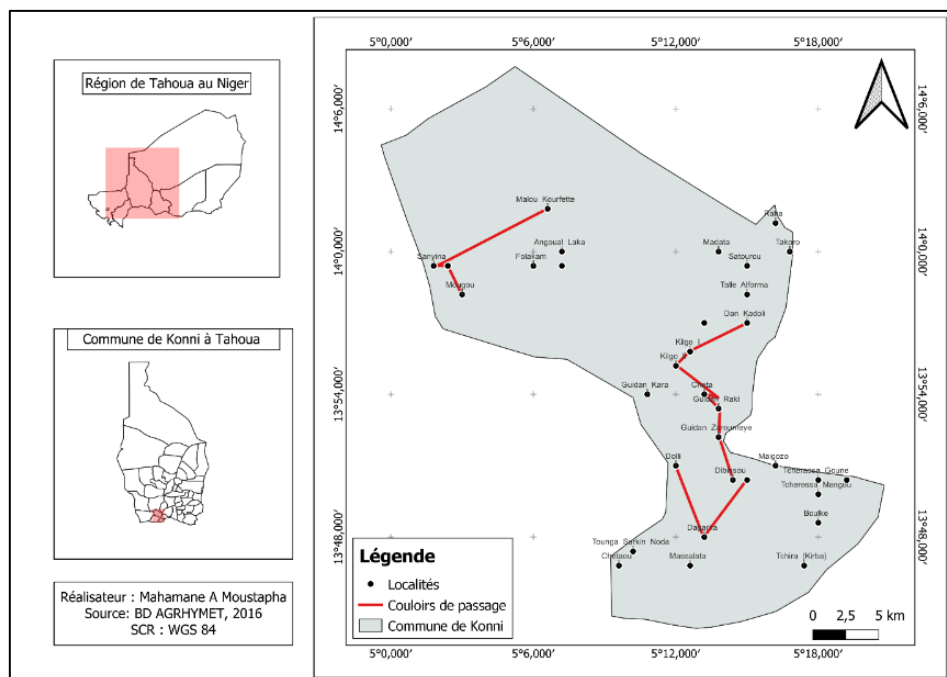
En Afrique subsaharienne et particulièrement au Niger, il est remarqué que la forte croissance de la population entraîne une pression accrue sur le foncier (C. CHEIBANE et D. BAKARY, 2004, p.3). Les pays de l'Afrique de l'Ouest connaîtront, d'ici 2030 un taux d'utilisation théorique de la terre compris entre 75 et 100 % (V. BASSERIE, et H. OUEDRAOGO, 2008, p.14). De ce fait, la gestion de l'espace, du fait de la demande induite par la concentration humaine, prend une valeur beaucoup plus marchande : terres constructibles, investissement dans l'agriculture à des fins commerciales (M. DOKA DIARRA et M. MONIMART, 2004, p.3 ; K. ABDOUL HADI, 2013, p.27). Une mauvaise gestion de la terre peut conduire à des conflits opposant plusieurs acteurs ayant des intérêts divergents (A. BOLOGO, 2003 ; H. DIJK VAN, 2009, p.5 ; A. ELHADJI DAGOBI, 2004, p.14). Dans un tel contexte, l'aménagement foncier se présente comme une réponse fondamentale de la problématique foncière en milieu rural. La terre est à présent l'objet de plusieurs discordes entre les différents membres de la communauté. En effet, chacun cherche à avoir un lopin de terre par tous les moyens. Le problème se pose différemment selon qu'il s'agit des terres rurales ou des terres urbaines. Ainsi, les conflits fonciers ont plusieurs causes dont les plus récurrentes sont l'explosion démographique et la vente effrénée des terres. Par conséquent, la terre devient de plus en plus rare et insuffisante pour répondre aux besoins de la population.

A l'échelle de la commune urbaine de Konni, depuis des années, la pression foncière a engendré des conflits fonciers entre les acteurs ruraux (M. MAHAMANE ABDOUL-KADER, 2024, p.182). Cette situation explique la marchandisation des terres agricoles dans la zone de servitude du périmètre irrigué. Ce travail de recherche s'inscrit dans ce cadre et vise à analyser les impacts du conflit foncier autour de l'aménagement hydro-agricole dans la commune urbaine de Konni ainsi que les mécanismes de prévention et de gestion. De façon spécifique, il s'agit d'identifier les types de conflits, leurs causes et mécanismes de règlements. Cet article est structuré en plusieurs sous points dont l'introduction, le cadre géographique et approche méthodologique, les résultats et discussions et enfin la conclusion.

## 1. Cadre géographique et approche méthodologique

### 1.1. Cadre géographique

La commune urbaine de Konni est située dans la partie Sud de la région de Tahoua. Son économie se base sur l'agriculture (pluviale et irriguée), l'élevage et les activités extra agricoles. L'accès aux fourrages est libre dans les limites fixées par la réglementation en vigueur à travers le respect des dates d'ouverture et de libération des champs. En effet, il existe deux couloirs de transhumance internationaux, à l'Est et à l'Ouest du périmètre. Ces deux couloirs sont empruntés par le bétail transhumant qui traverse les terroirs en début de saison de pluie (juin-juillet) pour rejoindre la zone Nord pastorale (Azawak) avant de redescendre au Sud pendant la période des récoltes (septembre-octobre). À ces couloirs internationaux, s'ajoutent des parcours pastoraux secondaires permettant aux troupeaux d'accéder aux espaces pastoraux. Ces couloirs de passage locaux permettent aux pasteurs d'accéder aux puits, enclaves pastorales et aux mares. Ils permettent également de relier les villages à ces différentes ressources pastorales. Ces couloirs sont représentés dans la carte n°1.



**Carte 1 : Couloirs de passage des animaux dans la commune de Konni**

L'accès aux ressources naturelles est de plus en plus contrarié par la disparition progressive des jachères, l'occupation des couloirs de passage, l'extension des terres de cultures par défrichement de terres pastorales ou forestières, la diminution de la quantité et la qualité des fourrages (MCC, 2017, p.89 ; A. AYENA *et al.*, 2017, p.132). La diminution des ressources pastorales et les mauvaises pratiques des acteurs, induisent les relations conflictuelles entre agriculteurs-éleveurs, et éleveurs-éleveurs sans oublier les conséquences de l'étalement urbain sur ces espaces. Cette situation a amené l'État à élaborer des politiques et stratégies pour une meilleure gestion des ressources naturelles. Cette intervention étatique s'est traduite par l'ordonnance n° 93-015 du 2 mars 1993 fixant les principes d'Orientation du Code Rural et récemment, la politique foncière rurale adoptée par décret N°2021-747/PRN/MAG en date du 09 Septembre 2021 pour résoudre les enjeux fonciers. Il est évident que ces politiques foncières ont pu partiellement résoudre certaines difficultés en permettant aux paysans d'améliorer leur condition de vie socioéconomique. Or aujourd'hui, les solutions résident dans la complémentarité et l'intégration de l'agriculture et de l'élevage au contexte d'évolution des systèmes de production. Toutefois, dans cette zone, l'activité d'élevage est contrariée par l'accentuation et la multiplicité des problématiques foncières qui sont essentiellement la disponibilité foncière, l'insuffisance du pâturage, l'occupation anarchique des couloirs de passage, l'accès à l'eau, et le manque des produits zootechniques pour le traitement des maladies animales courantes.

### **1.2. Approche méthodologique**

La méthodologie développée pour la collecte des données a combiné l'approche qualitative et quantitative pour comprendre les types de conflits, leurs causes et acteurs intervenant dans la prévention et gestion foncière. A ces approches, s'ajoute l'observation participante pour saisir les comportements des acteurs et leurs motivations. Pour y parvenir, le guide d'entretien et des questionnaires ont servi d'outils de collecte des données terrain. Il s'agit surtout des acteurs qui interviennent dans la gestion, prévention et règlement des conflits fonciers sur l'aménagement concerné. Il s'agit des structures étatiques telles que l'ONAHA, les structures de recherche et de gestion (coopératives agricoles, les associations des usagers d'eaux d'irrigation et les groupements mutualistes des producteurs).

En ce qui concerne le traitement des données quantitatives, ce sont les logiciels Excel et sphinx qui ont été utilisés pour élaborer des tableaux des tris à plat et tableaux croisés dynamiques. Quant à la méthode qualitative, il a été procédé un traitement manuel des informations (entretiens et observations) sur la base de regroupement des idées pour dégager les plus récurrentes, significatives et pertinentes au fur et à mesure de la conduite des

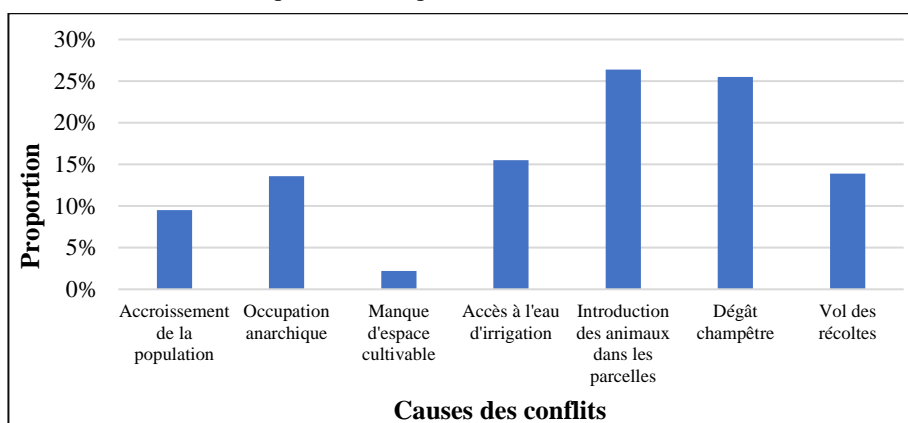
opérations d'enquête. Afin de disposer d'un échantillon d'enquête des 3247 exploitants de l'AHA, un échantillonnage représentatif des exploitants a été opéré. Il s'agit d'un sondage aléatoire simple avec remise qui a permis de tirer et retenir 368 exploitants comme échantillon représentatif répartis dans 12 villages et 9 quartiers de la commune urbaine de Konni.

## 2. Résultats et analyse

L'analyse des conflits fonciers sur l'AHA de Konni met en évidence les différentes causes des conflits, leurs types et acteurs concernés ainsi que les rôles des mécanismes et instances de régulation foncière.

### 2.1. Différentes causes des conflits

Les conflits liés au fonctionnement du périmètre sont dus à de multiples causes (dégradation des infrastructures, mévente et chute des prix des produits agricoles, manque de transparence dans la gestion). Plusieurs exploitants affirment avoir été lésés avec le retrait de leurs parcelles alors que d'autres continuent à garder les leurs sans paiement régulier des redevances. Cette situation de corruption et de clientélisme politique constitue une autre source de conflit dans cette zone. Pour mieux interpréter les différentes causes des conflits d'usage de l'AHA, il a été établi la proportion des exploitants (figure 1) selon les causes de conflits observés liées à l'exploitation du périmètre.



**Figure 1 : Causes des conflits liés à l'exploitation des terres agricoles dans l'AHA**  
Source : travaux de terrain, Août 2021.

L'analyse des données a permis d'identifier les principales causes des conflits liés au foncier dans la zone de Konni. Ces causes concernent les dégâts champêtres (25 %), l'introduction des animaux dans les parcelles et zones de servitude (26 %), le grignotage des espaces pastoraux par les agriculteurs (17 %), l'occupation anarchique des chemins d'exploitation suivi du vol des produits agricoles durant les récoltes (14 %). De plus, certains exploitants ajoutent que, l'état de dégradation avancé des infrastructures fait que depuis plus d'une décennie, certaines parcelles ne reçoivent plus d'eau (16 %). À ces différentes causes s'ajoutent celle liées à l'accroissement de la population exploitante de l'AHA (10 %) qui remet en cause des transactions anciennes (don, prêt) et aussi encourage les morcellements des unités d'exploitation. Ces différentes causes sont sources des tensions dans la gestion de ces aménagements. Ceci nous amène à analyser la typologie des conflits dans l'AHA.

### 2.2. Typologie des conflits et acteurs impliqués

Les types de conflits constatés opposent en général les agriculteurs et les éleveurs, les agriculteurs entre eux, agriculteurs et instances de régulation du périmètre. Ces conflits fonciers sont liés dans la zone de Konni aux dégâts champêtres, aux grignotages des espaces pastoraux par les agriculteurs, aux limites des parcelles agricoles, à la remise en cause des transactions anciennes (don, prêt) et aux vols des produits agricoles.

#### 2.2.1. Conflits opposant les agriculteurs exploitants et les éleveurs

Les conflits entre exploitants agricoles et éleveurs sont très fréquents au Niger et particulièrement dans la commune urbaine de Konni. Cette situation survient dans la plupart des cas lorsque les animaux en divagation viennent brouter ou saccager les cultures avant et souvent après les récoltes. Ce phénomène de divagation constitue un problème récurrent dans

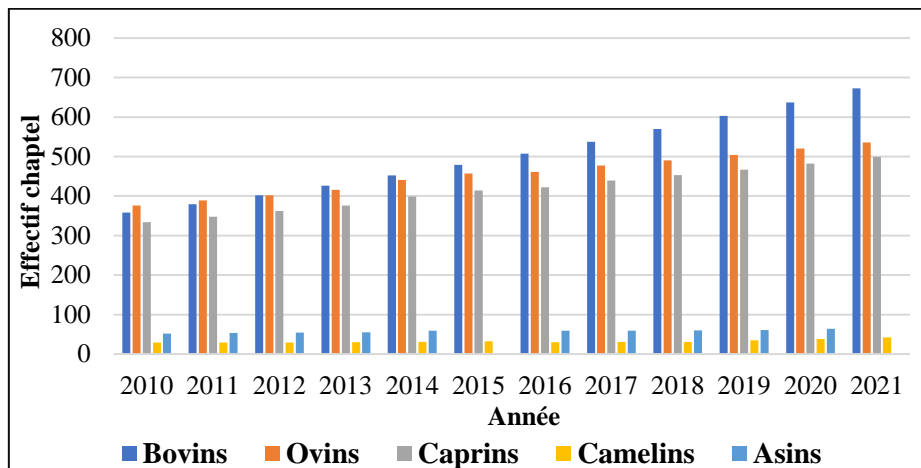
la zone d'étude car il existe un important cheptel vivant de manière permanente dans la ville de Konni et dans tous les villages environnants qui exploitent le périmètre. Après l'agriculture, l'élevage extensif constitue la seconde activité économique pratiquée au niveau de cette commune par les nomades notamment les Peuls et les Touaregs. Quant aux Haoussa, ils pratiquent, en dehors de l'agriculture, un élevage de type sédentaire. L'élevage sédentaire est en effet favorisé par le périmètre et la production de sous-produits (fane et tiges) et de fourrage auquel s'y ajoute le bétail transhumant venant du Nord Nigeria (photo 1).



**Photo 1 : Animaux traversant le périmètre**

Source : MCC, 2018.

Le cheptel de la commune est composé essentiellement de gros ruminants (bovins, camélins, asins) et de petits ruminants (ovins, caprins). La figure 2 donne l'évolution des effectifs des espèces animales élevées.



**Figure 2 : Évolution des effectifs des espèces animales élevées dans la commune de Konni**

Source : Direction Départementale de l'Élevage Konni, 2021.

La zone du périmètre est encadrée par deux couloirs internationaux cités plus haut. Le bétail transhumant passe dans les terroirs de Konni en début de saison pluvieuse et redescend au Sud pour profiter des résidus des cultures après les récoltes. Ce retour vers le Sud peut être précoce et porter préjudice aux agriculteurs qui s'approprient à engranger leurs récoltes. C'est au cours de cette période que plusieurs parcelles du périmètre ont été ravagées en raison du manque de suivi des animaux par les bergers. C'est également à ce moment que les dégâts sont les plus importants. La mise en valeur des couloirs de passage par certains agriculteurs fait restreindre les espaces réservés pour les passages des animaux et les voies d'accès aux

points d'eau qui sont pourtant des passages obligatoires pour les pasteurs. Cette situation engendre aussi des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Selon les exploitants agricoles, il existait auparavant un système de vigiles qui surveillaient tout le périmètre même la nuit, ce qui rendait les dégâts peu fréquents. Depuis la disparition de ce mécanisme de sécurisation, le périmètre est sujet à de très nombreux dégâts qui sont perpétrés aussi bien le jour que la nuit. Lors de la collecte des données, plusieurs cas de dégâts ont été signalés par les exploitants. Il faut mentionner que le bétail local pâture de manière permanente aux alentours du périmètre y compris dans la zone de servitude. Au moindre manque de vigilance des exploitants et bergers accompagnants, les animaux pénètrent dans les champs/parcelles irriguées. Des fois, certains exploitants évoquent l'introduction volontaire du bétail nuitamment dans les champs par les bergers transhumants qui quittent précipitamment le terroir la nuit, laissant les éleveurs sédentaires locaux porter la responsabilité de leur forfaiture. D'après un groupe des éleveurs, *ce sont les agriculteurs exploitants qui ont commencé à introduire leurs propres animaux dans le périmètre, ce qui a encouragé les bergers à faire de même*. Le rapport de MCC (2018, p.29) montre qu'à Dibissou et Guidan Godiya, il est souvent constaté près de 20 cas de dégâts champêtres durant la période des récoltes. Ensuite, un groupe d'éleveurs affirme que, certains agriculteurs ne respectent pas les limites des couloirs de passage et des aires de pâturage ou de repos, exposant ainsi leurs champs au risque de dégâts par les animaux. Cette situation est observée dans d'autres contrées par des chercheurs (Y. COULIBALY et Y. SANGARE, 2003, p.6 ; A. ELHADJI DAGOBI, 2004, p.30 et S. BODE, 2012, p.8) qui l'expliquent par « *l'exiguïté et le grignotage des espaces pastoraux* ».

### **2.2.2. Conflits opposants les agriculteurs exploitants**

En dehors des dégâts causés par les animaux, les vols de récoltes dans les parcelles du périmètre en culture pluviale et irriguée sont de plus en plus fréquents. Chaque année, plusieurs agriculteurs sont victimes de ces actes. Les autres sources de conflits, concernent la remise en cause d'anciennes transactions foncières liées aux dons, gages et prêts. Avec la rareté des terres, le don et le prêt disparaissent progressivement des pratiques foncières locales. Quant aux litiges champêtres liés au non-respect des limites du parcellaire agricole, ils sont moins aigus car les parcelles sont dorénavant délimitées par des haies vives. Le fait que l'espace soit totalement occupé et continuellement exploité ne favorise pas le grignotage des parcelles entre voisins car chacun reste vigilant sur les limites de sa propriété. Certains exploitants cherchent à grignoter les chemins d'exploitation entre les parcelles et ceci a été la base de plusieurs conflits qui ont été réglés par les autorités en charge de la gestion de l'AHA. L'accès aux autres ressources (forêts mises en défens, arbres dans les champs des privés, plans d'eau, puits et forages) est une autre source de conflit entre les agriculteurs exploitants. À ces différents conflits, s'ajoutent des transactions foncières sans traces écrites, les problèmes d'héritage et de gestion des biens fonciers du fait des transferts informels non enregistrés.

### **2.2.3. Conflits entre les agriculteurs exploitants et les instances du périmètre**

Au niveau du périmètre, l'état de dégradation avancé des infrastructures fait que depuis plus d'une décennie certaines parcelles ne reçoivent plus d'eau. Cette situation engendre des tensions permanentes entre les agriculteurs et les autorités en charge de la gestion de l'aménagement (ONAHA et Coopératives). Aussi, le paiement des redevances au niveau des parcelles, qui n'accèdent pas à l'eau d'irrigation depuis plusieurs années, constitue une autre source de conflit. C'est le cas par exemple de Botoro, Tabani, Kirba, Kaoura et Massallata où certaines parcelles sont abandonnées pendant la saison sèche par manque d'eau. En effet, selon Elhadji Moussa, Président des Groupements Mutualistes des Producteurs (GMP), « *depuis des années, on trouve des producteurs de certaines parties du périmètre qui ne reçoivent pas d'eau pendant la saison sèche* ». Des plaintes sont toujours déposées par les producteurs victimes du manque d'eau mais il n'y a jamais eu d'accord satisfaisant entre eux (ONAHA et les coopératives) et sont obligés de payer les redevances. Pourtant, les redevances collectées auprès des producteurs, sont reversées à l'ONAHA pour assurer un entretien régulier des infrastructures du périmètre dans le but d'une meilleure mise en valeur des parcelles agricoles. Cette situation d'insuffisance de l'eau d'irrigation dans le périmètre impacte sur la production et les revenus des producteurs. Elle engendre des retards, voire l'incapacité de payer les redevances à l'ONAHA. Une situation qui entraîne le retrait de la

parcelle pour non-paiement de redevance entraînant des tensions entre l'ONAHA et les détenteurs des parcelles.

À ces différentes formes de conflits s'ajoute, le non-respect du calendrier cultural. Les exploitants produisent ce qu'ils veulent et foncent des puits et des forages dans les parcelles de l'AHA alors que les textes sur les contrats d'exploitation ne les y autorisent pas. Ceci constitue un sérieux problème de gestion et provoque des tensions permanentes entre ces acteurs. Aussi, dans le cadre de la gestion du périmètre par les coopératives, le retrait des parcelles à la suite de leur non mise en valeur, du non-respect des normes de gestion ou du non-paiement des redevances, constituent une autre source de conflit entre la structure de gestion de l'aménagement et les exploitants irrigants. De même, le développement des transactions foncières illégales sur les AHA et morcellements des parcelles entre les coopératives et exploitants à l'encontre des textes contractuels en vigueur à l'époque, entraîne un phénomène de marchandisation des parcelles et conflit avec l'ONAHA. D'autres pratiques comme les occupations illégales et anarchiques (vente de terre dans la réserve) ainsi que le lotissement dans la zone de servitude provoquent des tensions entre les autorités communales investies du pouvoir de la police rurale, ONAHA et exploitants. Ces derniers évoquent l'inaction du maire face à des telles pratiques. Ceci nous amène à analyser le fonctionnement des instances de gestion des conflits dans l'AHA.

### **2.3. Instances de régulation des conflits fonciers**

L'ordonnance n° 93-015 du 2 mars 1993 fixant les principes d'Orientation du Code Rural et ses différents textes (Code pastoral, de l'Eau, Code Forestier, mise en valeur des ressources, chefferies traditionnelles, pêche...) régit l'accès et la gestion des ressources naturelles au Niger. Ces textes contribuent à la régulation des conflits fonciers. Dans le cadre de la prévention, ce sont les institutions du code rural (commissions foncières) qui assurent la sécurisation des transactions foncières à travers l'établissement des différents actes (attestation de détention coutumière, attestation de vente, attestation de prêt, titre de propriété, etc.). Malgré l'importance des commissions foncières dans la gestion et le règlement des conflits fonciers, il est important de mentionner que la mise en place de ces commissions n'est pas achevée dans tous les villages de la zone d'étude. Cette situation constitue un handicap pour la sécurisation foncière. Cependant, les travaux de terrain ont permis de recenser les principaux mécanismes et institutions de prévention et de gestion des conflits fonciers à Konni. Il s'agit des mécanismes traditionnels et modernes.

#### **2.3.1. Mécanismes traditionnels**

Les conflits qui surviennent entre acteurs ruraux sont gérés localement par l'intermédiaire des personnes proches afin de trouver une solution à l'amiable sans l'intervention de la chefferie traditionnelle. Lorsque cette intervention échoue, le problème est transmis aux autorités traditionnelles qui jouent le rôle de conciliateur conformément à la loi n°2015-001 du 13 janvier 2015 portant statut de la chefferie traditionnelle (chef du village ou de groupement, chef de canton et sultanat) au Niger en son article 18. La procédure de conciliation des chefs traditionnels repose sur trois (3) paliers de règlement des conflits (à l'amiable entre les deux parties, conciliation entre les parties au niveau du chef de canton et du sultanat). Ces autorités tentent toujours la conciliation et dans la majeure partie, les conflits sont réglés au niveau de ces instances traditionnelles. Les conflits découlant des litiges champêtres sont moins virulents dans les villages enquêtés et sont généralement réglés à l'amiable sans l'intervention de la chefferie. L'étude réalisée par MCC (2018, p.30) montre que dans certains terroirs de Konni comme Dibissou, même les préjudices occasionnés par les dégâts champêtres sont pardonnés surtout quand le bétail appartient aux habitants du village. Selon le chef de ce village, c'est en partie la pratique de l'Islam qui incite les gens à privilégier le dialogue et l'acceptation du pardon à la place du dédommagement.

Toutefois, il est reproché aux instances traditionnelles de régulation une certaine partialité dans le règlement des conflits. D'après les acteurs rencontrés, c'est la mauvaise gestion des conflits qui nourrit la recrudescence de ces derniers. Selon eux, les mécanismes traditionnels de règlement de conflits sont en perte de vitesse et les acteurs font de plus en plus recours aux mécanismes modernes.



### 2.3.2. Mécanismes modernes

Les mécanismes modernes de résolution de conflits interviennent quand la conciliation à l'amiable proposée par les autorités coutumières échoue. Après l'échec de la procédure traditionnelle, si une des parties n'est pas satisfaite, elle peut saisir le juge chargé des affaires civiles, coutumières et commerciales (communément appelé Juge de Paix) auprès du tribunal de grande instance de Konni qui instruit l'affaire. Les compétences des juges en matière de règlement de litiges sont régies par la loi n°2018-37 du 1er juin 2018 fixant les compétences des juridictions en République du Niger en ses articles 72 et 96. Selon le juge de paix au tribunal de grande instance de Konni, « après le jugement rendu par cette première juridiction, si l'une des parties n'est pas d'accord avec le verdict, elle peut faire appel au tribunal civil collégalement composé devant la même juridiction. En appel, c'est le président du tribunal qui préside, assisté de deux assesseurs coutumiers qui donnent leurs avis au président. Si ce dernier jugement ne satisfait toujours pas les protagonistes, la partie qui le souhaite peut former le pourvoi en cassation. C'est alors la cour de cassation de Niamey qui est saisie et tranchera définitivement la question ».

En cas de litige foncier avec une preuve écrite, c'est directement le tribunal civil collégalement composé qui est compétent. La partie qui a perdu ce procès a la possibilité de faire appel devant la cour d'appel de Tahoua<sup>1</sup>. La décision rendue par la Cour d'Appel de Tahoua (Arrêt) peut à son tour faire l'objet d'un pourvoi en cassation devant la cour de cassation de Niamey. Ainsi, ces différentes procédures judiciaires de règlement des conflits fonciers sont exposées dans la figure suivante.

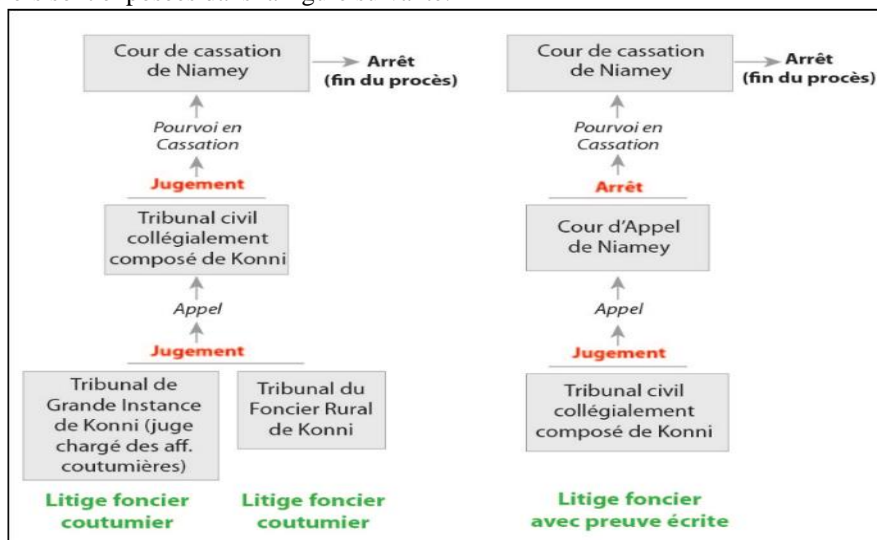


Figure 3 : Procédure judiciaire de règlement des conflits fonciers

Source : MCC, 2018 modifiée par l'auteur.

Il faut seulement rappeler que cette procédure moderne de règlement des conflits est lente et coûteuse pour les protagonistes. Le jugement peut s'étendre sur des mois, voire des années, sans compter les coûts financiers (frais de déplacement pour se rendre aux différents tribunaux, honoraires d'avocats). Ces contraintes empêchent plusieurs exploitants de déclencher cette procédure et de se contenter du mécanisme traditionnel pour le règlement du conflit foncier même s'ils ne sont pas satisfaits du jugement.

Malgré les multiples efforts consentis par les acteurs pour prévenir les conflits fonciers ruraux, quelques litiges surviennent encore. L'ordonnance n°93-015 du 2 mars 1993 fixant les principes d'orientation du code rural (CODE RURAL NIGER, 2018, p.31) précise en son article 149 que : « les différends qui opposent les opérateurs ruraux entre eux sont réglés conformément aux dispositions de la loi n°62-11 du 16 mars 1962 fixant l'organisation et la compétence des juridictions de la République du Niger (cette loi est abrogée aujourd'hui et

<sup>1</sup> Il existe trois Cours d'Appel au Niger : celle de Niamey avec compétence territoriale sur les régions de Niamey, Tillabéry et Dosso celle de Tahoua avec compétence territoriale sur les régions de Tahoua et d'Agadez et celle de Zinder avec compétence territoriale sur les régions de Zinder, Maradi et Diffa.

remplacée par la loi n°2018-37 du 1er juin 2018 fixant les compétences des juridictions en République du Niger) et celle de la loi n°63-18 du 22 mars 1963 fixant les règles de procédure à suivre devant les justices de paix statuant en matière civile et commerciale ». Toutefois, la procédure judiciaire doit obligatoirement être précédée d'une tentative de conciliation des conflits par les autorités coutumières. Le résultat de la conciliation coutumière est consigné dans un procès-verbal de conciliation ou de non conciliation. Cette situation résulte des faibles capacités d'application des textes sur le terrain et de la superposition des sources de légitimité (coutume, Islam, État) qui ouvre la porte à des opportunités nouveaux et des stratégies de court terme (MCC, 2018, p.28).

### 3. Discussion

Depuis des années, les actions de morcellement des chemins d'exploitation et occupation des servitudes font parties des sources de conflits opposants les exploitants entre eux. Les résultats obtenus sur le terrain corroborent avec ceux réalisés par ces auteurs (O. TALL *et al.*, 2002, p.24 ; Y. COULIBALY et Y. SANGARE, 2003, p.9 ; Y. COULIBALY *et al.*, 2006, p.566 ; C. BARON *et al.*, 2010, p.61 ; I. MOSSI MAÏGA, 2005, p.33 ; H. TARDIEU, 2011, p.6 ; S. ALLADOUA et B. RIGUIMA, 2014, p.11 ; M. MAHAMANE ABDOUL-KADER, 2019, p.14 et M. ADAMOU MAMAN et H. KIARI FOUYOU, 2021, p.83). Ces auteurs soulignent que les occupations des pistes et surtout des drains et des colatures constituent une menace pour le développement des périmètres irrigués. Ainsi, MCC (2018, p.48) estime que les solutions envisagées préconisent l'interdiction formelle de leur mise en valeur à des fins agricoles. Mais il faut tenir compte du fait que c'est « un manque à gagner » pour les paysans. Toutefois, les parcelles irriguées offrent en effet des conditions qui garantissent la production agricole et chacun voudrait donc disposer ne serait-ce qu'une petite portion. Aussi, l'état de dégradation avancé des infrastructures d'irrigation est une autre contrainte favorisant le conflit d'usage. Des études (T. BILLY, 2013, p.46 ; A. ADAMCZEWSKI *et al.*, 2013, p.25) ont montré le rôle que joue l'eau dans la gestion d'irrigation. Pour un accès équitable à l'eau d'irrigation, les exploitants doivent payer leur redevance hydraulique afin de permettre au comité de gestion d'assurer l'entretien de ces infrastructures.

D'un autre point de vue, l'élevage constitue une activité importante dans le développement socio-économique des ménages agricoles de la commune de Konni. Cette activité constitue aujourd'hui, pour les populations rurales, une stratégie de substitution face au déficit agricole. En plus, le problème de la pression sur le foncier, le défi sanitaire, la surexploitation des ressources naturelles, l'occupation anarchique des aires de pâturage, des couloirs de passage, des points d'eau et la saturation de la capacité de charge des espaces pastoraux demeurent toujours un défi. Face à ces différents défis, ces auteurs (Z. MAMAN SANI, 1986 ; P. DUGUE *et al.*, 2005, p.273 ; S. BODE *et al.*, 2015, p.10 ; P. HIERNAUX *et al.*, 2016, p.4 ; B. ADAMOU et F. MANUEL, 2016, p.2 ; M. KOUTOU *et al.*, 2017, p.16) affirment que le secteur doit s'adapter aux conditions de sécheresses récurrentes par une modification notable de la composition des troupeaux et un transfert des effectifs de la zone pastorale vers les régions méridionales agricoles. Ils soulignent la nécessité de réfléchir sur la mobilité pastorale dans une perspective d'intégration de l'agriculture et de l'élevage face aux défis et enjeux nouveaux de l'élevage mobile.

L'analyse de ces différents conflits sur la gestion foncière laisse apparaître la nécessité de procéder à la sécurisation de ce patrimoine afin de le protéger contre toute autre tentative de destruction et d'insécurité des droits fonciers. Ce point de vue a été partagé par l'ensemble des exploitants de ces espaces qui juge cette procédure nécessaire et en même temps importante. Il en est de même pour ces chercheurs (Y. COULIBALY et Y. SANGARE, 2003, p.9 ; S. BODE, 2012, p.8 ; S. ALLADOUA et B. RIGUIMA, 2014, p.6 ; S. LAWALI *et al.*, 2014, p.4 ; REPUBLIQUE DU NIGER, 2014, p.1 ; P. HOCHET, 2015 ; ONAHA, 2017, p.27 ; MCC, 2017, p.103 et 2018, p.47 ; REPUBLIQUE DU NIGER, 2021, p.4) qui évoquent l'intérêt et la nécessité de la sécurisation foncière des exploitants du périmètre et autres opérateurs ruraux face au développement des pratiques foncières et insécurité des droits fonciers. Pour eux, elle reste nécessaire dans un contexte d'accroissement des besoins en terre agricoles par les exploitants.

## Conclusion

L'analyse des données collectées dans la zone d'étude montre que les aménagements hydro-agricoles sont des lieux révélateurs des conflits et enjeux de sécurisation des droits. Ces aménagements participent à la réduction de la vulnérabilité des exploitants et autres usagers des ressources. Ils contribuent à l'amélioration des moyens d'existence et réduisent les charges familiales des producteurs et exploitants du périmètre. Depuis des années, ces terres attirent plusieurs acteurs qui s'y intéressent pour pratiquer l'agriculture et d'autres usages comme la construction d'habitations. Cette situation s'explique par l'accroissement de la population de la zone d'étude et par conséquent, accentue le développement de certaines pratiques d'accès à la terre. En plus, avec le nombre des exploitants sur l'AHA augmente, les parcelles irriguées deviennent de plus en plus petites à cause des morcellements et transactions foncières qu'elles subissent. Dans ce contexte, la réduction des espaces agricoles constitue un frein pour le développement des cultures irriguées dans cette zone en constante mutation.

## Références Bibliographiques

- ABDOUL HADI Kassoum, 2013, *Sécurisation et gestion des espaces pastoraux dans le Nord de la région de Dosso : cas de l'aire Yani, C/U de Loga, C/R de Matankari et Soukougoutane*. Mémoire de Master II Géographie. Université Abdou Moumouni de Niamey, 75 p.
- ADAMCZEWSKI Amandine, TONNEAU Jean-Philippe, COULIBALY Yacouba, JAMIN Jean-Yves, 2013, « Concessions de terres et dynamiques sociales dans la zone Office du Niger au Mali (Ségou) », pp. 37-62. In *Études rurales* [En ligne], 191 | 2013, mis en ligne le 12 juillet 2015. DOI : 10.4000/etudesrurales.9762. Consulté le 07 janvier 2020. <http://journals.openedition.org/etudesrurales/9762>
- ADAMOU Boureima, MANUEL Flury, 2016, « Foncier et aménagement des espaces pastoraux en Afrique subsaharienne », In *Agriculture and Food Security Network*, pp. 1-7. <https://knowledge.uclga.org/IMG/pdf/foncieretamenagementdesespacespastorauxenafriquesubsaharienne.pdf>
- ADAMOU MAMANE Mahamadou, KIARI FOUYOU Hadiza, 2021, « Pression foncière autour du périmètre irrigué de Birni N'Konni et dégradation de l'environnement dans la vallée de la Majia au Niger », In *Revue espace géographie et société marocaine* N°54, pp. 83-101. <https://revues.imist.ma/index.php/EGSM/article/download/28888/15003>
- ALLADOUA Saadou, RIGUIMA Bassirou, 2014, « Étude pour la définition des mesures de sécurisation du foncier des périmètres irrigués au Niger », *Rapport final. Avril 2014. Global Water Initiative*, 25 p.
- AYENA Abraham, TOTIN Henri, AMOUSSA Ernest, VISSIN Expedit, 2017, « Impact de la dynamique de l'occupation du sol sur les berges dans la vallée du fleuve Niger au Bénin », In *Rév. Ivoir. Sci. Technol.*, 29, pp. 119-135. ISSN 1813-3290 [https://revist.net/REVIST\\_29/REVIST\\_29\\_9.pdf](https://revist.net/REVIST_29/REVIST_29_9.pdf)
- BARON Catherine, BONNASSIEUX Alain, MOSSI MAÏGA Illiassou, NGUEN Geneviève, 2010, « Gouvernance hybride et viabilité des grands périmètres irrigués au Niger », In *Mondes en développement*. 2010/3 n°151. ISBN 9782804161064 DOI 10.3917/med.151.005, pp. 51-66 [https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=MED\\_151\\_0051&download=1](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=MED_151_0051&download=1)
- BASSERIE Vincert, OUEDRAGO Hubert, 2008, « La sécurisation foncière : un des défis majeurs pour le nouveau siècle », In *Grain de sel*, N°41-42, 15 p. <http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/gds-41-42-politiques-agricoles-part2-1-basserie.pdf>
- BILLY Troy, 2013, « Gestion de l'eau agricole et sécurité alimentaire : de nouveaux défis pour les pays en développement », In *ABHAT Centre National de Documentation*, pp. 42-64. [https://fondation-farm.org/IMG/pdf/LE\\_DEMETER\\_2013\\_-\\_M\\_-\\_Troy.pdf](https://fondation-farm.org/IMG/pdf/LE_DEMETER_2013_-_M_-_Troy.pdf)
- BODÉ Sambo, MOUSSA Kabou, ANDRES Ludovic, DAMBO Lawali, SAMAKÉ Ibrahima, YAMBA Boubacar, 2015, Dynamiques d'occupation et de valorisation des espaces pastoraux dans le département de Madaoua (région de Tahoua/Niger). *Conférence des recteurs des universités publiques du Niger*, 12 p. <https://duddal.org/s/bibnum-promap/item/7697>

- BODÉ Sambo, 2012, « Enjeux de sécurisation de la mobilité pastorale au Niger Centre Est », *In Prévenir les conflits et limiter les pertes liées aux sécheresses en sécurisant l'accès à l'eau et la mobilité des pasteurs sahéliens*, 17 p.
- BOLOGO Arzouma, 2003, « Migrations, changements structurels, transferts intergénérationnels et mutations foncières dans l'Ouest du Burkina Faso », UERD, Université de Ouagadougou. *Belgeo*, 22 p. <https://www.foncier-developpement.fr/wp-content/uploads/Regards-sur-le-Foncier-7-Jeunes-et-structures-agraires-VF.pdf>
- CHEIBANE Coulibaly, BAKARY Diakité, 2004, « Les ruraux et la gestion du foncier au Mali : le point de vue des organisations paysannes », *In Association des organisations professionnelles paysannes (AOPP)*, Université mande Bukari (UMB), 25 p. [http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/aopp\\_question\\_fonciere\\_Mali.pdf](http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/aopp_question_fonciere_Mali.pdf)
- Code Rural au Niger, 2018, Recueil des textes. Niger. Comité du code rural, secrétariat permanent. Edition juin 2018, 416 p.
- COULIBALY Yacouba, BÉLIÈRES Jean-François, et KONÉ Yenizie, 2006, « Les exploitations agricoles familiales du périmètre irrigué de l'Office du Niger au Mali : évolutions et perspectives », *In Cahiers Agricultures vol. 15, n°6*, pp. 62–569. <http://agritrop.cirad.fr/535696/1/535696.pdf>
- COULIBALY Yacouba, SANGARÉ Yacouba, 2003, « L'accès aux ressources et leur gestion dans les grands périmètres irrigués africains : de la prévention des conflits à la décentralisation à l'Office du Niger (Mali) », 8 p. (*hal-00133342*). <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00133342/document> [Consulté le 25/03/2020]
- DIJK VAN Han, 2009, « L'impact à long terme de la violence sur l'organisation foncière et la sécurité alimentaire », La région du Guéra, centre du Tchad. Savanes africaines en développement : *innover pour durer*, Apr 2009, Garoua, Cameroun, 9 p. *Cirad-00472118* <https://hal.archives-ouvertes.fr/cirad-00472118/>
- DOKA DIARRA Marthe, MONIMART Marie, 2004, « Pression foncière et nouvelles normes d'accès à la terre : vers une déféminisation de l'agriculture au sud Niger ? », *In IIIDE (international institut for environnement and développement)*, Programme zone aride, dossier 128, 22 p. <https://pubs.ied.org/pdfs/9331FIIED.pdf>
- DUGUÉ Patrick, VALL Éric, LECOMTE Philippe, KLEIN Henri-Dominique, ROLLIN Dominique, 2005, « Évolution des relations entre l'agriculture et l'élevage dans les savanes d'Afrique de l'Ouest et du Centre : Un nouveau cadre d'analyse pour améliorer les modes d'intervention et favoriser les processus d'innovation », *In OCL VOL. 11 N° 4/5 juillet-October*, pp. 268-276. [https://agritrop.cirad.fr/524553/1/document\\_524553.pdf](https://agritrop.cirad.fr/524553/1/document_524553.pdf) [Consulté le 16/02/2020].
- ELHADJI DAGOBI Abdoua, 2004, « Conflits fonciers et aménagements hydro-agricoles dans le canton de Dessa », *In étude et travaux n°29*, LASDEL, 35 p. [http://www.lasdel.net/images/etudes\\_et\\_travaux/Conflits\\_fonciers\\_et\\_amenagements\\_hydro\\_agricoles\\_dans\\_le\\_canton\\_de\\_Dessa.pdf](http://www.lasdel.net/images/etudes_et_travaux/Conflits_fonciers_et_amenagements_hydro_agricoles_dans_le_canton_de_Dessa.pdf)
- HIERNAUX Pierre, DIAWARA Mamadou Oumarou, KERGOAT Laurent, MOUGIN Éric, 2016, « La contrainte fourragère des élevages pastoraux et agro-pastoraux du Sahel », pp. 39-59, <https://www.researchgate.net/publication/303372607> consulté le 25 Novembre 2021.
- HOCHET Peter, 2015, « La problématique de l'accès au foncier et de sa sécurisation », *Rapport final*. Initiative pour l'irrigation au sahel, 9 p. 2 Juillet 2015. S2I, AFD.
- KOUTOU Mahamoudou, SANGARE Mamadou, HAVARD Michel, VALL Éric, SANOGO Lacina, THOUMBIANO Taladidia, 2017, « Adaptation des pratiques d'élevage des producteurs de l'ouest du Burkina Faso face aux contraintes foncières et sanitaire », *In Agronomie Africaine* 28 (2), pp. 13-25. <https://www.ajol.info/index.php/aga/article/view/164142> [Consulté le 02/02/2020]
- LAWALI Sitou, MORMONT Marc, YAMBA Boubacar, 2014, « Gouvernance et stratégies locales de sécurisation foncière : étude de cas de la commune rurale de Tchadoua au Niger », *In [VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement*, 14 p. [En ligne], Volume 14 Numéro 1 URL <https://digitalcommons.unl.edu/intormilimpacts> [Consulté le 14/11/2019].
- MAHAMANE ABDOUL-KADER Moustapha, 2024, *Impacts de la pression foncière sur l'aménagement hydro-agricole dans la commune urbaine de Konni*. Thèse de doctorat en Géographie, Université Abdou Moumouni de Niamey, Juillet 2024, 293 p.

- MAHAMANE ABDOUL-KADER Moustapha, 2019, *Pression foncière sur les espaces agricoles aménagés et leur implication sur la sécurité alimentaire à Konni*. Mémoire de Master II géographie, UAM/FLSH, 61 p. <http://www.secheresse.info/spip.php?article95983>
- MAMAN SANI Zabeirou, 1986, *L'élevage des Bovins, Ovins, Caprins au Niger : Étude Ethnologique*. Thèse de doctorat, Université de Dakar. 131 p. <https://duddal.org/files/original/e4c963edbdeb9b2242c2f58df1a65485eabd2b78.pdf>
- Millenium Challenge Corporation, 2017, Rapport sur le foncier et recommandations pour l'activité de sécurisation foncière - Périmètre de Konni, 113 p. [www.anteagroup.com](http://www.anteagroup.com)
- Millenium Challenge Corporation, 2018, Réalisation d'étude d'impacts environnemental et social des travaux pour la réhabilitation du périmètre irrigué de Konni, 426 p.
- MOSSI MAÏGA Illiassou, 2005, *La gestion collective des systèmes irrigués : cas des aménagements hydro-agricoles rizicoles dans la vallée du fleuve Niger au Niger*. Mémoire en vue de l'obtention de Diplôme d'études Approfondies « ESSOR ». Université de Toulouse-le Mirail (UTM), 118 p.
- ONAHA, 2017, Guide de sécurisation foncière sur les aménagements hydro-agricoles au Niger. *IIED (international institut for environment and développement)*, Londres et UICN, Ouagadougou, 144 p. <http://pubs.iied.org/17607FIIED>
- République du Niger, 2014, Ministère de l'agriculture. Forum national sur la sécurisation du foncier irrigué au Niger : À la recherche d'une sécurisation des droits fonciers dans l'irrigation, 3 p.
- République du Niger, 2021, Ministère de l'agriculture : Évaluation du potentiel en terre irrigation au Niger. Rapport de synthèse général, 37 p.
- TALL El Hadj Oumar, TRAORÉ Mamoudou, GNOUMOU Yazon, et BLOCH Peter, 2002, « Étude sur la problématique foncière dans les périmètres irrigués au Mali », Madison (USA), *In Working paper n°50-f*, 82 p. [https://www.onmali.org/joomlaa/GED/pdf/pdf\\_etude\\_sur\\_gestion\\_fonciere\\_3.pdf](https://www.onmali.org/joomlaa/GED/pdf/pdf_etude_sur_gestion_fonciere_3.pdf)
- TARDIEU Henri, 2011, « Eau, alimentation et développement : s'adapter aux changements globaux », *In Cahiers d'Agricultures*, 20, pp. 5-7. doi : 10.1684/agr.2011.0478 <file:///C:/Users/MOUSTAPHA/Downloads/document-2.pdf>